
Madame Amélie de MONTCHALIN
**Ministre de la transformation
et de la fonction publiques**
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 Paris

PARIS, le 1^{er} avril 2021

Madame la Ministre,

Au-delà de nos divergences d'appréciation sur la loi de transformation de la Fonction publique et de la réduction à venir du volume d'autorisations spéciales d'absences liées à la fusion des CT et CHSCT et de la révision des CAP en termes de compétences et de réorganisation par catégorie hiérarchique au détriment des CAP de corps, la FGF-FO tient à vous saisir de plusieurs demandes :

- La situation sanitaire tend à complexifier au-delà du raisonnable la tenue d'heures d'information syndicale dans les locaux de l'administration. A titre d'exemple, le ministère de l'Éducation nationale limite à 6 agents la participation aux heures mensuelle d'information syndicale (HMI) alors même que les enseignants peuvent se retrouver avec plus de trente élèves par classe... cette règle ne peut perdurer.
- Concernant les élections professionnelles à venir en décembre 2022, la FGF-FO sollicite le doublement des HMI comme cela avait été autorisé aux élections précédentes. L'objet est avant tout de s'assurer d'une participation forte des agents dans des élections aux modalités renouvelées.

Enfin, la FGF-FO, attachée à un dialogue social de qualité et sincère, tient à vous exprimer son mécontentement face au refus du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de l'Essonne de recevoir une délégation du personnel en grève fin mars et qui a tenu une visioconférence avec les agents depuis le trottoir où ils manifestaient.

Nous sommes loin d'un dialogue social constructif.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Grolier', written in a cursive style.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général.